

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le vingt huit janvier de l'an deux mille quinze à vingt heures trente, a eu lieu la première assemblée générale ordinaire de l'association Labastide en fête, à l'initiative du bureau provisoire. Cette assemblée s'est déroulée à la Mairie de Labastide Beauvoir, salle des mariages, en présence des personnes invitées dont les représentants des associations du village et de la municipalité.

La séance est ouverte à 20h45.

Le président provisoire M. Nicolas TOPPAN rappelle l'ordre du jour :

- Présentation de l'association
- Adhésion des membres
- Démission du bureau provisoire
- Election du nouveau Bureau
- Préparation des festivités de l'année
- Présentation du budget prévisionnel
- Questions diverses

- Présentation de l'association :

Nicolas TOPPAN présente l'association et lit les points essentiels des statuts.

M. Grégory DENEUX fait circuler les statuts afin que chaque personne présente puisse en prendre connaissance.

- Adhésion des membres :

20h55 : Adhésion des nouveaux membres, avec paiement de la cotisation individuelle de 5€

Ces membres qui sont au nombre de 16, sont les suivants :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| - M. Nicolas TOPPAN | - M Anthony CHAPONET |
| - M. Anthony GARCIA | - Mlle Claire BARBA |
| - M. Benjamin DENEUX | - Mme Florence DENEUX |
| - M. Grégory DENEUX | - Mme Florence MARTY |
| - M. Jérémy UNGLAS | - M. Bernard ROTTENFUS |
| - M. Julien MOULIS | - M. David BEGU |
| - M. Jacques SAFFON | - M. André DURAND |
| - M. Arnaud CAMBON | - M. Maxime DAURIAC |

A 21h, les membres de l'association élisent à l'unanimité M. Grégory DENEUX comme président de séance, et Mlle Claire BARBA secrétaire de séance.

- Démission du bureau provisoire :

A 21h02, le bureau provisoire démissionne, précédant la réélection d'un nouveau bureau, qui, conformément aux statuts, sera en place jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire de janvier 2016.

- Election du nouveau bureau :

Se présentent :

Pour le poste de Président : M. Nicolas TOPPAN

Pour le poste de Vice-Président : M. Anthony CHAPONET

Pour le poste de Trésorier : M. Benjamin DENEUX et M. Anthony GARCIA

Pour le poste de Trésorier Adjoint : Mme Florence MARTY

Pour le poste de Secrétaire : M. Arnaud CAMBON

Pour le poste de Secrétaire Adjoint : M. Grégory DENEUX

Les 16 membres de l'association votent à bulletin secret.

A 21h15, à eu lieu le dépouillement de ce vote.

Sont élus :

Président : M. Nicolas TOPPAN avec 16 voix

Vice Président : M. Anthony CHAPONET avec 16 voix

Trésorier : M. Benjamin DENEUX avec 13 voix (contre 2 pour M. Anthony GARCIA et 1 Nul)

Trésorière Adjointe : Mme Florence MARTY avec 16 voix

Secrétaire : M. Arnaud CAMBON avec 15 voix (contre 1 pour Mlle Claire BARBA)

Secrétaire Adjoint : M Grégory DENEUX avec 14 voix (Contre 1 pour M. Anthony GARCIA et 1 pour Mlle Claire BARBA)

- Préparation des festivités de l'année :

A 21h20 Nicolas TOPPAN lance le débat en ce qui concerne les festivités de l'année. L'assemblée décide de se concentrer sur les principales manifestations qui seront le loto du mois de mars, la fête de la musique et la fête locale. Toutefois, il évoque l'éventualité d'un loto en fin d'année. Il est acté de ne pas organiser le marché de Printemps.

- Le loto : La date du loto est fixée au vendredi 13 mars.

Le Président propose une future réunion pour son organisation.

M. André DURAND, en représentant de la municipalité, mentionne un projet de fête dans la nature, dont il aurait fait part à l'ancien comité des fêtes.

Cette manifestation qui aurait lieu le lundi de Pentecôte, consisterait à un nettoyage des fossés suivi de l'après-midi d'expositions sur le développement durable, le traitement de l'eau etc... Il propose également des balades d'âne au cours de cette journée.

Il demande l'aide de Labastide en Fête, parmi d'autres associations, pour aider dans l'organisation de ce projet.

Angélica SICARD-PIET en sa qualité de présidente de l'APE, intervient ensuite pour parler du carnaval du dimanche 29 mars.

Elle souhaiterait la présence de notre association pour faire un char, ou participer d'une autre manière à cette manifestation.

Grégory DENEUX profite de l'occasion pour lui demander l'autorisation de filmer lors de ce carnaval, afin d'utiliser ses séquences lors d'un prochain éventuel clip de notre association.

Cette demande est acceptée sauf objection des personnes filmées, et en évitant les gros plans.

Nicolas TOPPAN oriente les débats vers la fête de la musique du samedi 20 juin, qui sera comme l'année passée organisée par diverses associations du village.

Il demande à André DURAND de mettre une scène à disposition pour cette date.

Grégory CRESPO, Trésorier Adjoint de l'APE, propose de fixer une date de réunion pour l'organisation de cette manifestation.

La date du 23 février à 20h30 est retenue. Cette réunion aura lieu à la salle des associations si sa taille est suffisante. Sinon, une solution de repli sera possible dans la cuisine.

Le sujet de la fête locale est lancé par Grégory DENEUX.

Nicolas TOPPAN souhaiterait remettre au programme des manifestations qui avaient été abandonnées ces dernières années, comme le Ball-Trap et le Concours de Belote.

Il propose d'intégrer pour ce faire, d'autres associations comme l'ACLB et l'ACCA chasse.

- Présentation du budget prévisionnel :

Il est 21h45 quand le Trésorier Benjamin DENEUX prend la parole pour présenter le budget prévisionnel des festivités 2015.

Ce budget est de 18 725€, et il propose aux personnes présentes d'en consulter le détail.

Angélica SICARD-PIET demande d'expliquer le tarif de l'orchestre Dune. Le bureau lui explique le nombre d'éléments et la structure matérielle de celui-ci qui justifie le budget.

Philippe TOPPAN quand à lui, demande si la soirée mousse aura lieu cette année.

Grégory DENEUX lui répond qu'il faut s'assurer de la compatibilité avec le matériel de l'orchestre Dune. Il pense qu'il serait important de maintenir cette soirée mousse, vu le succès des années précédentes.

M. André DURAND observe une légère augmentation du budget feu d'artifice.

Florence MARTY explique que cette somme comprends aussi le prix des lampions utilisés lors de la retraite aux flambeaux.

Nathalie BARIT, vice présidente de l'ACLB, propose que la fabrication des lampions soit réalisée par les enfants de l'école.

L'assemblée se tourne vers Angélica SICARD-PIET qui trouve l'idée intéressante, tout comme l'ensemble des membres présents.

21h56 : le Président de séance demande s'il y a des questions supplémentaires par rapport au budget.

Vu qu'aucune autre question n'est posée, l'assemblée aborde le dernier point à l'ordre du jour.

- Questions diverses :

M. Jacques SAFFON demande quand aura lieu la première réunion des membres en vue de l'organisation du loto, et propose de fixer la date de cette réunion.

La date du mercredi 4 février est retenue à 20h30 à la cuisine.

22h08 André DURAND regrette que la transition entre le Comité des fêtes et Labastide en fête ne se soit pas faite en douceur...

L'ordre du jour étant épuisé, **la séance est levée à 22h10.**

Président de séance :

G. DENGLER 


Secrétaire de séance :

Claire BARBA 

Séance du 28.01.2015

N°	Prénom	NOM	Signature
1	Gregory	Deneux	
2	Benjamin	Deneux	
3	Florence	Deneux	
4	André	Durand	
5	Florence	Marty	
6	Jeremy	Unglas	
7	Arnaud	Cambon	
8	Claire	Barba	
9	Marime	Dauriac	
10	Bernard	Rottenfus	
11	Anthony	Garcia	
12	David	Bigu	
13	Jacques	Saffon	
14	Nicolas	Topan	
15	Julien	Moulis	


Président de séance :

G. DENEUX 

Secrétaire de séance :

Claire BARBA 

Séance du 28/01/2015

N°	Prénom	NOM	Signature
16	Anthony	Chaponet	
17			
18			
19			
20			
21			
22			
23			
24			
25			
26			
27			
28			
29			
30			

Président de séance :

G. DENEUD 

Secrétaire de séance :

Clair BONNET 